

Formation initiale : à la découverte d'une bibliothèque



Pour les bénévoles et les agents de bibliothèque débutants issus d'autres secteurs d'activités, deux sessions par an de huit journées pour découvrir et apprendre les bases de la gestion et de l'animation d'une petite bibliothèque.

Objectifs

- Appréhender le rôle et les missions d'une bibliothèque au sein de la commune
- Acquérir les bases essentielles pour gérer et animer une bibliothèque
- Comprendre les évolutions actuelles des usages et des services
- Découvrir les ressources numériques
- Connaître le rôle et les missions de la Bibliothèque départementale et savoir utiliser ses services

Les stagiaires s'engagent à suivre le cycle complet des huit journées.

Contenu

- La bibliothèque : missions, environnement, organisation, services
- La Bibliothèque départementale : présentation et services
- L'accueil des publics – visite d'une bibliothèque
- Les collections : acquisitions, gestion, traitement, valorisation



Les journées de formation se déroulent dans les antennes de la Bibliothèque départementale. Le programme détaillé sera mis en ligne sur le portail de la Bibliothèque départementale et transmis aux stagiaires.



SESSION DE PRINTEMPS 2025

Lundi 5 mai
Mardi 6 mai
Mardi 13 mai
Jeudi 15 mai
Lundi 19 mai
Mardi 20 mai
Lundi 26 mai
Mardi 27 mai



SESSION D'AUTOMNE 2025

Lundi 3 novembre
Mardi 4 novembre
Jeudi 13 novembre
Vendredi 14 novembre
Lundi 17 novembre
Mardi 18 novembre
Lundi 24 novembre
Mardi 25 novembre



Comment s'inscrire

1. Imprimez un bulletin d'inscription via le site de la Bibliothèque départementale
2. Faites valider ce bulletin d'inscription par la mairie (signature + cachet)
3. Envoyez ce bulletin d'inscription au service formation, par courriel ou courrier postal
4. Vous recevez une convocation à la formation, un questionnaire à remplir et un programme détaillé des journées de formation (environ trois semaines avant le début de la formation)
5. Assistez aux huit journées de la formation initiale : le cycle complet est obligatoire
6. Remplissez le questionnaire d'évaluation de la formation
7. Vous recevez votre attestation de présence

Assiduité

Veillez noter qu'il est obligatoire de suivre l'ensemble des huit journées de formation. Si vous n'avez pu assister à une journée pour cause de force majeure, celle-ci sera à rattraper lors de la session suivante. L'attestation de suivi de formation ne vous sera remise qu'à l'issue de la journée de rattrapage.

En cas de désistement, merci d'en informer le service formation le plus rapidement possible : votre place peut alors être attribuée à une autre personne.

Coordonnées du service formation

Vous pouvez joindre le service formation à l'adresse suivante :
formation.bdf@finistere.fr ou au 02 98 95 88 12

Remboursement des frais

Les frais de repas et de déplacement sont à la charge des stagiaires qui peuvent en demander le remboursement par leur collectivité, y compris pour les bénévoles, en application du décret n°2001-654 du 19 juillet 2001.